

Le style parental des Beaux-Pères dans les familles recomposées

Marie-Christine Saint-Jacques et Rachel Lépine
Université Laval

Plusieurs études sont venues démontrer l'importance de la qualité de la relation beau-père enfant dans l'adaptation des jeunes de familles recomposées. En effet, lorsqu'il existe une bonne relation affective entre eux, il y a moins de risque que l'enfant développe des problèmes. Or, si l'on conçoit bien l'impact de la qualité de cette relation, il subsiste encore beaucoup d'incertitudes sur la manière optimale d'exercer ce rôle. Cet article examine la contribution du style parental adopté par le beau-père aux problèmes de comportement extériorisés et intériorisés de jeunes de familles recomposées. Les données ont été collectées auprès de 104 adolescents (63,5 % de filles; 36,5 % de garçons) qui ont complété, en entrevue, le *Youth Self-Report* (Achenbach, 1991), le *Parental Authority Questionnaire* (Buri, 1991) et le *Child Parental Acceptance-Rejection Questionnaire* (Rohner, 1984). Les résultats montrent qu'une majorité de jeunes perçoivent leur beau-père comme une personne impliquée auprès d'eux : plus du tiers de l'échantillon considère que leur beau-père est autoritaire, suivi de près par un autre tiers qui le perçoit comme étant démocratique. Le niveau d'adaptation des jeunes est associé au style parental du beau-père. Les jeunes qui perçoivent leur beau-père comme étant démocratique ou chaleureux profitent particulièrement de cette relation.

Mots-clés : recomposition familiale, style parental, beaux-pères, problèmes de comportement, adolescent

Les dernières statistiques portant sur les caractéristiques des familles confirment qu'un nombre important de jeunes vivent au sein d'une famille recomposée et que leur nombre s'accroît d'année en année. Au Québec, les familles recomposées forment 9,5 % des familles et sont, le plus souvent, réorganisées autour de la mère (79,4 %; Institut de la statistique du Québec, 1998, 2004). Ce phénomène, loin d'être exclusif au Québec, est observé dans de nombreux pays occidentaux (Saint-Jacques, Poulin, Robitaille & Poulin, 2004). Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses études, surtout américaines, ont été menées sur cette question et parmi celles-ci, les impacts de la recomposition familiale sur le développement des jeunes ainsi que les relations et les processus qui s'actualisent dans ces familles, figurent parmi les thèmes les plus traités. Ces travaux ont fait ressortir que la majorité des jeunes de familles recomposées sont bien adaptés à leur situation et que le fait d'avoir connu la séparation de ses parents et par la suite une recomposition familiale n'entraîne pas nécessairement de difficultés particulières chez ces jeunes. Il n'en demeure pas moins qu'un jeune de famille recomposée sur quatre présente des problèmes d'adaptation. Devant ces constats, les efforts de plusieurs chercheurs se sont orientés vers l'identification des facteurs permettant de distinguer les jeunes de familles recomposées qui vont bien de ceux qui éprouvent plus de difficultés (Doyle, Wolchik & Dawson-McClure, 2002; Saint-Jacques, Drapeau, Cloutier &

Lépine, 2005). Parmi les facteurs examinés, deux variables concernent directement la relation beau-parent/enfant, soit la qualité de la relation et l'exercice du rôle de beau-parent. Dans cette perspective, il apparaît prometteur d'examiner la question de l'exercice du rôle de beau-parent par le prisme des styles parentaux, construits reconnus depuis longtemps comme associés au développement des enfants et des adolescents (Baumrind, 1967, 1971; Lamborn, Mounts, Steinberg & Dornbusch, 1991; Smetana, Campione-Barr & Metzger, 2005; Steinberg, 2001).

Cet article examine la contribution du style parental adopté par le beau-père aux problèmes de comportement extériorisés et intériorisés de jeunes de familles recomposées. Les rares études menées sur cette question ont été surtout réalisées auprès de petits échantillons de familles recomposées¹ et aucune, à notre connaissance, auprès d'une population québécoise. Lamb (1997 [. . .] cité dans Dubowitz et al., 2001) souligne que la plupart des recherches portant sur l'impact des figures paternelles sur les enfants ont focalisé sur le père biologique alors qu'une proportion importante de jeunes vivent en présence de figures paternelles alternatives. De plus, les quelques études portant sur les styles parentaux dans les familles recomposées n'ont pas distingué le style parental du parent biologique de celui du beau-parent. Par ailleurs, plusieurs études sont venues démontrer l'importance de la qualité de la relation beau-père enfant dans l'adaptation des jeunes de familles recomposées (Saint-Jacques, 2000; White & Gilbreth, 2001). En effet, lorsqu'il existe une bonne relation affective entre le beau-père et l'enfant, il y a moins de risque que ce dernier développe des problèmes de comportement intériorisés ou extériorisés. De plus, lorsque ces jeunes se sentent proches de leur beau-père, deux

Marie-Christine Saint-Jacques, École de service social, Université Laval, Canada; Rachel Lépine, Centre de recherche sur les jeunes et les familles à risque, Université Laval, Canada.

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (no 81634).

Toute correspondance doit être adressée à Marie-Christine Saint-Jacques, PhD, École de service social, Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4. Courriel : marie-christine.saint-jacques@svs.ulaval.ca

¹ Par exemple, l'étude longitudinale dirigée par Hetherington, largement citée dans le domaine, comportait au point de départ 58 familles recomposées.

dimensions de leur bien-être s'accroissent, soit le sentiment de bonheur et leur degré de satisfaction face à la vie (Amato, 1994). Les recherches ont largement démontré que le style parental démocratique² contribue au développement positif des adolescents (Steinberg, 2001). En débordant de l'univers familial, on observe que les enseignants, les directeurs d'école, les entraîneurs, les superviseurs, et les organisations considérés comme efficaces fonctionnent sur les mêmes bases qu'un parent de style démocratique (Steinberg, 2001). Toutefois, ces personnes sont, aux yeux des jeunes, des autorités légitimes. Qu'en est-il lorsqu'il s'agit d'examiner la manière optimale d'assumer un rôle beau-parental ? Il apparaît donc qu'une évaluation spécifique du style parental adopté par les beaux-pères pourrait mettre en lumière une dimension du fonctionnement de ces familles contribuant à l'adaptation des adolescents et adolescentes.

Le style parental

Le style parental est un concept qui s'inscrit dans la tradition des études portant sur les conduites ou les pratiques parentales. Il figure parmi les dimensions qui sont examinées afin de comprendre l'impact des conduites parentales sur le développement des enfants. On peut définir le style parental comme « une constellation d'attitudes qui sont communiquées à l'enfant et qui créent un climat émotif à travers lequel les comportements parentaux sont exprimés » (Deslandes, 1996, p. 51). On dégage généralement des conduites parentales deux dimensions : la sensibilité parentale (aussi appelée chaleur) et le contrôle parental (Cloutier, 1996). L'examen simultané de ces deux dimensions est considéré plus complet puisqu'il permet de prendre en compte l'effet d'interaction entre le contrôle et la sensibilité qui produit des résultats développementaux distincts selon les différentes combinaisons. À partir de ces dimensions, Baumrind (1967, 1968) a élaboré un modèle comprenant trois styles parentaux : démocratique (*authoritative*), autoritaire (*authoritarian*), et permissif (*permissive*). Les parents de style démocratique ont des exigences à l'endroit de leurs enfants et exercent un contrôle sur eux. En même temps, ces parents sont chaleureux, rationnels et réceptifs face à ce que leurs enfants leur expriment. Ce type de pratiques parentales amène les enfants à avoir plus confiance en eux, à faire preuve de plus d'auto-contrôle, à manifester plus de comportements d'exploration (*explorative*) et sont plus contents. Les parents de style autoritaire sont plus distants, contrôlants et moins chaleureux que les autres parents. Leurs enfants sont plus maussades, plus renfermés et plus méfiants que les autres jeunes. Enfin, les parents permissifs exercent peu de contrôle et ont peu d'exigences à l'endroit de leurs enfants. Par c., ils sont relativement chaleureux dans l'étude menée en 1967, alors que dans la réplique menée en 1971, des parents permissifs se sont aussi révélés froids ou non impliqués. Les enfants élevés par des parents permissifs sont ceux qui ont le moins confiance en eux, qui adoptent le moins de comportements d'exploration et qui démontrent le moins d'auto-contrôle (Baumrind, 1968, pp. 1-2). Par la suite, différents auteurs (Baumrind, 1991; Lamborn et al., 1991; Maccoby & Martin, 1983) ont proposé de scinder le style permissif en deux catégories, selon qu'il révèle un comportement indulgent caractérisé par une sensibilité parentale importante, tout en imposant peu de contrôle, ou négligent, qui correspond à un parent qui se préoccupe peu de son enfant en étant peu sensible et peu contrôlant.

À la base, cette typologie a été élaborée à partir de données obtenues en observant les parents de jeunes enfants. Lamborn et al. (1991) mentionnent cependant que les mêmes associations sont observées entre le style parental et les résultats développementaux observés chez les adolescents. En effet, le style parental démocratique demeure le plus profitable en comparaison des styles autoritaires ou permissifs. Les adolescents élevés dans des familles démocratiques réussissent mieux à l'école, sont moins dépressifs ou anxieux, ont une meilleure estime et confiance en eux et sont moins portés à adopter des comportements antisociaux (Steinberg, 2001). Des chercheurs ont aussi proposé de modifier les étiquettes associées au construit basé sur les dimensions de sensibilité et de contrôle lorsqu'il est question des pratiques parentales du beau-parent. En effet, Crosbie-Burnett et Giles-Sims (1994) suggèrent de considérer le beau-père qui fait preuve de peu de contrôle, mais qui est chaleureux, comme étant « soutenant » en tenant compte du fait que les pratiques de contrôle semblent moins appropriées dans l'établissement d'une relation avec les enfants du partenaire, du moins au début de la relation, et particulièrement auprès d'adolescents. Dans la même perspective, un beau-parent offrant peu de contrôle et de chaleur sera considéré comme désengagé.

Le style parental des beaux-parents et l'adaptation des jeunes

Les quelques études ayant examiné le style parental des beaux-parents en arrivent à la conclusion que le style désengagé est le plus fréquent (Hetherington et al., 1992; Hetherington & Jodl, 1994; Nicholson, Phillips, Peterson & Battistutta, 2002), les beaux-parents (généralement des beaux-pères) percevant leur rôle comme étant plus passif, surtout si le père biologique est présent auprès des enfants (Ganong & Coleman, 1994). Nicholson et al. (2002) ont mené une étude auprès de 136 étudiants universitaires, dont une partie de l'enfance ou de l'adolescence s'est vécue au sein d'une famille recomposée. Dans cette recherche 38,2 % des beaux-pères se sont révélés désengagés; une proportion relativement semblable (34,6 %) ont été classés comme étant démocratiques. Les styles « soutenant » (14,7 %) et « autoritaire » (12,5 %) sont deux fois moins fréquents.

Les styles parentaux renvoient entre autres à la notion d'implication parentale. Différentes études ont permis de noter que le beau-parent (homme ou femme) a tendance à moins s'impliquer auprès de l'enfant de leur conjoint(e) qu'auprès de leur propre enfant (Dunn, Davies, O'Connor & Sturgess, 2000; Hetherington & Jodl, 1994), notamment s'ils soutiennent leurs propres enfants sans toutefois vivre avec eux (Hofferth & Anderson, 2003).

En moyenne, les hommes qui résident avec des enfants, consacrent plus de temps à ces derniers quand il s'agit de leur enfant biologique ($M = 15,6$ heures par semaine) plutôt que l'enfant de leur conjointe ($M = 9,2$ heures). Le plus faible investissement des beaux-pères est toutefois en partie comblé par l'engagement du père biologique non gardien. En moyenne, le beau-père gardien et le père biologique non gardien consacrent 11,6 heures par semaine à l'enfant (Hofferth & Anderson, 2003). Ces chercheurs ont testé différentes perspectives théoriques (biologique, sociologique et de

² Le terme *authoritative*, qui n'a pas d'équivalent en français, sera traduit ici par démocratique.

la sélection) permettant d'expliquer les différences que l'on observe dans l'engagement des figures paternelles auprès des enfants. Leurs observations les amènent à conclure que la perspective de la sélection négative³ est la plus prometteuse. Ainsi, les beaux-pères s'investiraient moins auprès des enfants de leur partenaire parce qu'ils sont différents des pères biologiques. Quand on élimine cette sélection, les différences entre les pères biologiques et les beaux-pères deviennent faibles et non significatives. Ainsi, plusieurs beaux-pères consacrent du temps à leurs beaux-enfants et sont chaleureux avec ces derniers. Enfin, deux autres facteurs semblent expliquer qu'ils ne soient pas aussi impliqués que les pères biologiques, soit l'âge des enfants (les enfants sont plus âgés dans les familles recomposées alors que l'engagement est plus important auprès des plus jeunes) et le fait qu'ils sont plus nombreux à être en union libre (l'implication des figures paternelles étant moindre dans les unions libres; Hofferth & Anderson, 2003).

L'implication du beau-père contribue à l'adaptation des jeunes. Une analyse réalisée auprès d'un échantillon probabiliste de 994 couples montre que l'implication d'un beau-père (c'est-à-dire le temps consacré, le soutien apporté et la qualité de la relation) auprès des enfants de sa conjointe est associée aux mêmes résultats sur le plan des problèmes de comportement des enfants que l'implication d'un père biologique (Amato & Rivera, 1999). Quand le beau-père se dit impliqué, les mères rapportent relativement peu de problèmes de comportement chez les jeunes.

L'adoption par le beau-parent de pratiques parentales soutenantes est fortement associée à une adaptation positive des adolescents (Crosbie-Burnett & Giles-Sims, 1994). La dimension du soutien serait plus importante que celle du contrôle, ce qui correspond à ce qui est recensé dans les études portant sur les familles en général. En effet, alors que l'on observe une relation linéaire importante entre le soutien et les habiletés adaptatives de l'adolescent, l'interprétation de l'impact du contrôle sur ces habiletés se doit d'être plus nuancée (Claes, 2004). D'ailleurs, l'étude de Crosbie-Burnett et Giles-Sims (1994) révèle que l'adolescent sera plus en mesure d'accepter une certaine part de contrôle de la part du beau-parent si celui-ci adopte également des attitudes et des comportements soutenants à son endroit.

Certaines études mettent en évidence des relations entre le style beau-parental et l'adaptation des jeunes. Lamborn et al. (1991) ont examiné les liens entre le style parental et plusieurs indicateurs de l'adaptation (développement psychologique, détresse intériorisée, problèmes de comportement et rendement scolaire) d'un grand échantillon d'adolescents ($N = 4\ 100$) dont 35,1 % proviennent de familles monoparentales et recomposées. Lorsque le jeune vit en famille biparentale (intacte ou recomposée), le style parental est déterminé par la moyenne des styles parentaux des deux parents ou de la mère et du beau-père. Les résultats montrent que la structure familiale ne modère pas la relation entre l'adaptation du jeune et le style parental, à une exception près. En effet, si des différences significatives sont observées entre les styles parentaux et la prévalence de la détresse intériorisée chez les jeunes de familles intactes, aucune différence statistiquement significative n'a été observée sur cet aspect pour les jeunes vivant en famille matricentrique, qu'elle soit monoparentale ou recomposée.

Par ailleurs, les jeunes de parents démocratiques semblent mieux adaptés et font preuve de plus de compétences. Les jeunes dont les parents adoptent un style parental négligent sont ceux qui obtiennent les moins bons résultats. Enfin, les adolescents de parents

autoritaires obtiennent des résultats intermédiaires. Lamborn et al. (1991) mentionnent que la taille de l'effet entre les groupes est modeste; les différences les plus importantes se situent entre les adolescents de parents démocratiques et ceux dont le style parental est négligent. Hetherington et al. (1992) ont aussi noté que le fait d'être élevé par un parent ou un beau-parent démocratique est associé à un niveau plus élevé de compétences sociale et scolaire chez le jeune et à moins de problèmes extériorisés. La relation observée entre les pratiques parentales et l'adaptation semble transcender les groupes sociodémographiques puisque aucun effet d'interaction n'a été observé selon le sexe du jeune, son origine ethnique, son statut socioéconomique et sa structure familiale (Hetherington et al., 1992; Lamborn et al., 1991).

Par c., Nicholson et al. (2002) ont observé peu de relations significatives entre l'adaptation des jeunes et le style parental du beau-parent.⁴ En effet, les seules relations significatives observées montrent que le jeune court moins de risque d'être engagé dans des crimes c. la propriété si son beau-parent est démocratique, soutenant ou désengagé, plutôt qu'autoritaire. Par ailleurs, il est plus porté à vivre des expériences sexuelles non protégées lorsque le beau-parent est autoritaire ou désengagé plutôt que démocratique. Ces chercheurs ont proposé d'examiner la relation entre les styles parentaux et l'adaptation des jeunes en tenant compte des styles de chacune des figures parentales (soit, celui de la mère et du beau-père ou celui du père et de la mère). Cette combinaison fait ressortir que les plus grands risques de problèmes d'adaptation pour ces jeunes se situent en présence de deux figures parentales désengagées, alors que les moins grands risques unissent deux figures parentales démocratiques ou une autre combinaison que celles étudiées.⁵ La présence d'au moins un adulte démocratique au sein du couple diminue les risques de problèmes d'adaptation de moitié, tendance déjà observée par Hetherington (1993).

En s'appuyant sur les connaissances issues des travaux, surtout américains, les hypothèses suivantes sont formulées : 1) Le style parental du beau-parent varie selon qu'il ait, ou non, des enfants issus d'une union antérieure, la durée de la recomposition, le sexe et l'âge de l'adolescent; 2) Plus le jeune perçoit son beau-père comme étant démocratique, moins ses problèmes de comportement extériorisés et intériorisés sont élevés; 3) Plus le jeune perçoit son beau-père comme étant désengagé, plus ses problèmes de comportement extériorisés et intériorisés sont élevés; et 4) Une plus grande proportion de beaux-pères seront perçus comme étant désengagés douze mois plus tard.

³ La sélection négative est considérée à l'aide d'indicateurs mesurés dans cette étude, tels le niveau de scolarisation et de revenu et de caractéristiques non mesurées, comme celles voulant que les beaux-pères soient des hommes moins attirants, ce qui les a contraint à choisir une partenaire ayant déjà des enfants. Bien que non mesurées, ce type d'affirmations est contrôlé, selon les auteurs, en comparant des familles où la figure paternelle est à la fois un beau-père et un père biologique, soit une famille recomposée féconde, aux autres structures familiales.

⁴ Cette absence de relation est peut-être en partie due à la taille de l'échantillon ($N = 136$).

⁵ Les combinaisons étudiées sont : (a) 1 adulte est démocratique; (b) 2 adultes sont désengagés; (c) 2 adultes sont démocratiques; (d) autres combinaisons.

Méthodologie

La population à l'étude est composée de jeunes âgés de 11 à 20 ans vivant au sein d'une famille recomposée matricentrique depuis au moins un an. Compte tenu de leur plus faible prévalence (21,6 %; Institut de la statistique du Québec, 1998) et de la taille de l'échantillon de cette étude, les familles recomposées impliquant une belle-mère ont été exclues de l'étude de même que celles formées à la suite d'un veuvage, en raison des dynamiques différentes qui tendent à s'y installer. L'échantillon constitué est de type non probabiliste et n'a pas, pour cette raison, de prétention de représentativité statistique. L'échantillon par quotas a été utilisé afin de s'assurer d'une représentation équivalente d'adolescents et d'adolescentes (Ouellet & Saint-Jacques, 2000). Les participants ont été recrutés via les écoles secondaires de la région de Québec, les journaux locaux et régionaux ainsi qu'auprès de quelques associations de familles monoparentales et recomposées. À cet égard, entre 3000 et 4000 jeunes ont été sollicités dans les différents établissements ou organismes pour participer à la recherche.

L'échantillon final est composé de 104 jeunes âgés de 11 à 20 ans vivant en famille recomposée à temps plein ou à temps partiel. Les filles ($n = 66$) sont plus nombreuses que les garçons ($n = 38$); elles représentent 63,5 % de l'échantillon c. 36,5 % chez les garçons. L'âge moyen des jeunes est de 14,7 ans et il n'y a pas de différence selon le genre. Sur le plan de l'âge, la répartition est la suivante : 40,4 % sont âgés de 11 à 13 ans, 34,6 % ont de 14 à 15 ans et les 16 ans et plus représentent une proportion de 25 %. La quasi totalité des jeunes (99 %) fréquentaient l'école au moment de la collecte des données.

Les beaux-pères sont âgés en moyenne de 42,8 ans. Soixante-six pourcent (66,0 %) d'entre eux ont atteint un niveau d'études universitaires ou collégiales et 31,1 %, un niveau d'études secondaires. La grande majorité des beaux-pères travaillent à temps plein (87,5 %). Plus d'un beau-père sur deux (55,8 %) a des enfants issus d'une union antérieure. Fréquemment (70,7 %), ces enfants vivent avec le jeune ciblé dans cette étude; dans ces cas, la cohabitation se fait le plus souvent (70,7 %) à temps partiel. En moyenne, le temps écoulé depuis le début de la recombinaison est de six ans et trois mois.

Au total, 79,8 % ($N = 83$) des jeunes du T1 ont participé au T2. Les filles ($n = 55$) représentent près des deux tiers de cet échantillon (66,3 %) c. le tiers (33,7 %) chez les garçons ($n = 28$). La mortalité expérimentale s'explique par les raisons suivantes : rupture de la recombinaison (13 %), émancipation du jeune (3,8 %) et refus de participer (2,9 %).

Des analyses statistiques effectuées pour comparer les deux groupes (T1 et T2) ne révèlent pas de différence statistiquement significative, à l'exception du niveau de scolarité du beau-père (test exact de Fisher = 8,14, $p = 0,02$), les abandons étant plus élevés chez les jeunes dont le beau-père est moins scolarisé.

La collecte des données a été réalisée à l'aide d'un questionnaire administré par entrevue téléphonique. Les adolescents ont reçu au préalable une copie du questionnaire par la poste. Par la suite, un rendez-vous téléphonique était fixé avec le jeune et ses réponses étaient recueillies par téléphone. Cette stratégie de collecte s'est révélée très efficace sur le plan du taux de réponses et de la précision des réponses obtenues. Au T1 comme au T2, chaque jeune a reçu un montant de 15,00 \$ à titre

de dédommagement symbolique. Au préalable, les parents et les jeunes majeurs ont signé un formulaire de consentement, alors que les mineurs complétaient un formulaire d'assentiment à participer à la recherche.

Instruments de mesure

Les problèmes de comportement extériorisés et intériorisés ont été évalués à l'aide du *Youth Self-Report* (YSR; Achenbach, 1991) complété par l'adolescent. Dans cette étude, les échelles « problèmes de comportement intériorisés » et « problèmes de comportement extériorisés » ont été retenues pour l'analyse. Les problèmes de comportement intériorisés comprennent la somme des échelles « retrait », « somatisation » et « anxiété/dépression ». Les problèmes de comportement extériorisés comprennent la somme des échelles « comportement délinquant » et « comportement agressif ». Les échelles utilisées présentent une très bonne consistance interne (respectivement 0,86 et 0,87). La version française suggérée par le *Achenbach System of Empirically Based Assessment* a été utilisée. Cependant, certains synonymes ont dû être utilisés pour quelques énoncés qui s'adaptent mal à la réalité québécoise ou dont la traduction française laisse à désirer et entraînait des incompréhensions chez les jeunes.

Le style parental a été évalué à l'aide de deux instruments : a) le *Parental Authority Questionnaire* (PAQ) validé par Buri (1991) et b) le *Child Parental Acceptance-Rejection Questionnaire* (PARQ) de Rohner (1984). Les deux instruments sont complétés par l'adolescent, ce qui accroît la fiabilité des données obtenues. En effet, Moskowitz et Schwarz (1982) ainsi que Steinberg (2001) ont montré que les jeunes peuvent être considérés comme des informateurs fiables des comportements de leurs parents puisque les perceptions des adolescents se comparent aux résultats que l'on obtient par observation directe.

Développé par Baumrind (1971) et validé par Buri (1991), le PAQ comprend trois sous-échelles de dix items chacune permettant de mesurer le style d'autorité parentale : permissif, autoritaire et démocratique. Le jeune doit répondre à l'aide d'une échelle de type Likert en cinq points. Les qualités psychométriques de l'instrument évaluées auprès d'un échantillon de 185 étudiants font état d'une très bonne cohérence interne variant de 0,74 à 0,85 selon les échelles (Buri, 1991). Sur les 30 items de l'instrument, 24 ont fait l'objet d'une traduction française par Soucy en 1996. Les six autres items ont été traduits dans le cadre de notre étude. Il a été administré aux jeunes en pensant à ce qu'ils vivent avec leur beau-père.

Le *Child PARQ* de Rohner (1984) a été développé en s'appuyant sur la théorie de l'acceptation et du rejet parental. Il comprend 60 items qui mesurent la perception que les adolescents ont des comportements de leurs parents à leur endroit. Il comprend quatre sous-échelles : la chaleur, l'hostilité, l'indifférence (négligence) et le rejet parental. Les qualités psychométriques de l'instrument font état d'une très bonne validité et fidélité (les alpha de Cronbach variant selon les échelles de 0,72 à 0,90, Rohner, 1984). Dans cette étude, cet instrument a été administré aux jeunes en pensant à la relation qu'ils entretiennent avec leur beau-père.

Classification du style parental

L'examen des hypothèses fondées sur la classification des beaux-pères dans un style parental particulier (plutôt que sur les

scores bruts obtenus à chacune des échelles) oblige à la transformation des scores bruts de manière à distinguer, pour chaque beau-père, le style dominant. La procédure consiste à transformer les scores bruts en score *Z*. L'échelle dont le score *Z* est le plus élevé permet de déterminer à quelle catégorie le beau-père appartient. Seuls les beaux-pères dont la cote *Z* est supérieure à 0 sont retenus pour les analyses. Finalement, pour subdiviser le style permissif en deux catégories, la sous-échelle de chaleur du PARQ est employée. La médiane obtenue à cette sous-échelle est utilisée comme frontière pour déterminer entre un style soutenant et un style désengagé. On obtient ainsi quatre styles parentaux : autoritaire, démocratique, chaleureux et négligent.

Finalement, ces instruments sont complétés par un court questionnaire portant sur les caractéristiques sociodémographiques du parent et du beau-parent. Tous les instruments administrés au Temps 1 ont été réadministrés auprès des jeunes au Temps 2.

Une première série d'analyses descriptives (distribution de fréquences, moyenne, médiane, écart-type) a été réalisée. Compte tenu du faible taux de données manquantes, aucune méthode d'imputation des données manquantes n'a été utilisée. Les analyses bivariées (chi carré, test *t*, corrélations de Pearson) et univariées (anova, ancova) ont été réalisées à l'aide de la version 13.0 du logiciel SPSS. Le niveau alpha a été fixé au seuil conventionnel de 5 % bilatéral. Les données provenant du suivi longitudinal ont été analysées à l'aide d'une analyse de variance en modèle mixte pour chacune des variables mesurées aux deux temps (Keselman, Algina & Kowalchuk, 2001).

Résultats

Les résultats obtenus montrent que 37,9 % des beaux-pères ont été classés comme ayant un style parental autoritaire, 31,6 % comme ayant un style démocratique et 30,5 % comme ayant un style dominant permissif. Par ailleurs, les beaux-pères de style permissif ont été divisés selon que les jeunes les perçoivent plus ou moins chaleureux à leur endroit. Cette procédure révèle que 17,9 % des beaux-pères sont perçus comme ayant un style parental soutenant, alors que 12,6 % sont perçus comme étant désengagés.

Première hypothèse. Une plus grande proportion de beaux-pères perçus démocratiques n'ont pas d'enfant (37,2 % c. 26,9 %) alors qu'une plus grande proportion de beaux-pères perçus autoritaires ont des enfants (40,4 % c. 34,9 %). Toutefois, ces différences ne sont pas statistiquement significatives, $\chi^2(3, N = 95) = 1,15, p = 0,76$. Une analyse de variance univariée montre que la durée de la recomposition tend à être moins élevée parmi les beaux-pères qui optent pour un style d'autorité parentale de type soutenant comparativement aux autres styles parentaux, mais ces différences ne sont pas statistiquement significatives⁶, $F(3, 91) = 1,29, p = 0,28$ (Tableau 1), même en contrôlant l'âge du jeune au moment de la recomposition.

Globalement, la comparaison des pourcentages montre qu'une plus grande proportion de filles perçoivent leur beau-père comme exerçant un style parental autoritaire comparativement aux garçons (45,0 % c. 25,7 %). Par ailleurs, une plus grande proportion de garçons perçoivent leurs beaux-pères comme faisant preuve d'un style parental démocratique comparativement aux filles (37,1 % c. 28,3 %). Toutefois, l'analyse statistique ne détecte pas de différence significative, $\chi^2(3, N = 95) = 3,60, p = 0,32$ (Tableau 2).

Tableau 1

Moyennes et écarts-types entre les styles parentaux selon la durée de la recomposition (N = 95)

Styles parentaux	Durée de la recomposition (nombre de mois)	
	<i>M</i>	<i>É.T.</i>
Autoritaire	73,2	42,1
Démocratique	79,5	43,7
Soutenant	57,0	29,0
Désengagé	82,8	50,7
Total	73,5	42,0

On observe une différence statistiquement significative entre les moyennes selon l'âge des adolescents et les différents styles parentaux, $F(3, 91) = 3,24, p = 0,03$. Un test post hoc montre que la différence se situe principalement entre deux groupes : l'âge moyen des adolescents est plus élevé dans les situations où le beau-père exerce un style parental désengagé (15,9 ans) et moins élevé dans les situations où ce dernier opte pour un style démocratique (14,1 ans). Aucune différence n'est constatée entre un style autoritaire ou un style indulgent (Tableau 3). Le style parental ne semble pas associé à l'âge moyen du jeune au moment de la recomposition $F(3, 91) = 2,45, p = 0,07$.

Deuxième et troisième hypothèses

La moyenne du score *T* à l'échelle des problèmes de comportement intériorisés est de 50,6 et de 52,6 pour l'échelle des problèmes de comportement extériorisés. En se basant sur le score clinique établi (score $T > 63$), 6,5 % ($N = 104$) des jeunes présentent un score au-dessus du seuil clinique à l'échelle des problèmes de comportement intériorisés et 11,5 % à l'échelle des problèmes de comportement extériorisés.

Les styles permissif et démocratique ne sont pas associés aux problèmes de comportement intériorisés. On note toutefois que la perception par le jeune d'un style parental autoritaire chez les beaux-pères est corrélée positivement aux problèmes de comportement intériorisés, $r(104) = 0,21, p = 0,03$.

Par ailleurs, les styles permissif, autoritaire et démocratique sont tous corrélés avec les problèmes de comportement extériorisés. L'adoption d'un style parental permissif est corrélée négativement aux problèmes de comportement extériorisés, $r(104) = -0,27, p = 0,01$. Il en est de même pour le style démocratique, $r(104) = -0,25, p = 0,05$; plus le beau-père exerce un style parental démocratique, moins il est probable que le jeune présente des problèmes de comportement extériorisés. Pour sa part, le style autoritaire est corrélé positivement aux problèmes de comportement extériorisés, $r(104) = 0,20, p = 0,05$.

⁶ Certains résultats non significatifs, mais où des différences apparaissent sur le plan qualitatif seront traités, car quelques tests de puissance ont démontré que la taille de l'échantillon était parfois insuffisante pour permettre la détection de différences statistiquement significatives. Il convient évidemment de considérer ces résultats avec prudence.

Tableau 2
Répartition et proportion entre les styles parentaux selon le sexe des adolescents (N = 95)

Styles parentaux	Sexe de l'adolescent			
	Féminin		Masculin	
	N	%	N	%
Autoritaire	27	45,0	9	25,7
Démocratique	17	28,3	13	37,1
Soutenant	9	15,0	8	22,9
Désengagé	7	11,7	5	14,3
Total	60	100,0	35	100,0

Quatrième hypothèse

La comparaison des moyennes entre les deux temps démontre qu'il n'y a pas de différence significative entre les scores moyens de l'échelle de style permissif (28,6 c. 28,1), autoritaire (27,7 c. 27,1) et démocratique (32,5 c. 31,7). De plus, les différences de moyennes (scores de différence) représentent moins de 1 point entre les deux temps, variant de $-0,69$ à $-0,43$. Enfin, un examen des scores de différences à la lumière du temps écoulé depuis le début de la recombinaison n'a révélé aucune différence statistiquement significative. Notons tout de même que les beaux-pères ont tendance à devenir plus démocratiques à mesure que le temps écoulé depuis le début de la recombinaison s'accroît, $r(83) = 0,20$, $p = 0,07$. Si on se limite aux familles recomposées depuis moins de 3 ans (au Temps 1), on constate que douze mois plus tard, les beaux-pères ont tendance à devenir moins permissifs, $r(16) = -0,48$, $p = 0,06$. Toutefois, ces deux relations n'atteignent pas le seuil de signification.

Discussion

Les quelques travaux réalisés à ce jour sur le thème des styles parentaux des beaux-pères révèlent que le style parental le plus fréquemment adopté par ces hommes est le style désengagé (Hetherington et al., 1992; Hetherington & Jodl, 1994; Nicholson et al., 2002) ce qui contraste avec les données obtenues ici qui révèlent que ce style parental est assez marginal. En effet, le

premier constat qui se dégage de cette étude est que les jeunes perçoivent leur beau-père comme une personne impliquée auprès d'eux. De fait, plus du tiers de l'échantillon considère que leur beau-père est autoritaire, suivi de près par un autre tiers qui le perçoit comme étant démocratique. Ces deux styles comportent une dimension de contrôle importante, fonction habituellement assimilée aux rôles parentaux (Claes, 2004), mais qui n'est pas attribuée automatiquement au rôle de beau-parent, et dans certains cas, fait l'objet d'attentes contradictoires (Fine, Coleman & Ganong, 1998). Par exemple, si la mère souhaite généralement être secondée par le beau-père dans son rôle de parent, plusieurs adolescents considèrent que les beaux-parents ne devraient pas jouer un rôle parental auprès d'eux, particulièrement en matière d'autorité (Marsiglio, 2004; Saint-Jacques, 2000; Visser & Visser, 1988). On constate aussi que la moitié des répondants considèrent que leur beau-père est sensible à leurs besoins, une dimension importante des styles parentaux démocratique et soutenant. Ces résultats vont dans le sens des travaux de Hofferth et Anderson (2003) et de Marsiglio (2004) qui ont démontré que plusieurs beaux-pères consacrent du temps à leurs beaux-enfants et sont chaleureux avec ces derniers. Marsiglio (2004) a réalisé des entretiens en profondeur auprès de 36 beaux-pères américains. Il ressort de l'analyse de ces entretiens que la plupart de ces hommes entretiennent un lien important vis-à-vis les enfants de leur conjointe et se sentent responsables d'eux à plusieurs égards. Il note aussi que seul un petit nombre de beaux-pères mettent peu d'énergie à développer une relation avec les enfants de leur partenaire. La grande majorité de ces hommes ont fait des efforts et quelques-uns ont mis fin à toute tentative de développer des affinités avec les enfants de leur conjointe.

Dans les écrits, on invoque fréquemment que le rôle du beau-parent est modulé par différents facteurs temporels tels que l'âge des enfants au moment de la recombinaison, l'âge actuel des enfants et le temps écoulé depuis le début de la recombinaison (Hetherington & Stanley-Hagan, 1999; Hofferth & Anderson, 2003; Shucksmith, Hendry & Glendinning, 1995). Dans cette étude, l'âge moyen des adolescents est plus élevé dans les situations où le beau-père est perçu comme ayant un style parental désengagé (15,9 ans) et moins élevé (14,1 ans) dans les situations où ce dernier opte pour un style démocratique. Ces résultats s'inscrivent dans la lignée de ceux observés par Shucksmith et al.

Tableau 3
Moyennes et écarts-types entre les styles parentaux selon la durée de la recombinaison, l'âge des répondants actuellement et au début de la recombinaison familiale (N = 95)

Styles parentaux	Durée de la recombinaison (nombre de mois)		Âge des jeunes		Âge au début	
	M	É.T.	M	É.T.	M	É.T.
	Autoritaire	73,2	42,1	14,5 ^{a, b}	1,8	8,4
Démocratique	79,5	43,7	14,1 ^a	1,5	7,5	3,4
Soutenant	57,0	29,0	15,1 ^{a, b}	1,7	10,3	3,0
Désengagé	82,8	50,7	15,9 ^b	2,6	9,0	2,7
Total	73,5	42,0	14,7	1,9	8,6	3,6

Note. Les moyennes avec des indices différents présentent une différence statistiquement significative selon le test a posteriori F de REGW.

(1995) auprès d'un échantillon de 4311 adolescents vivant dans diverses structures familiales. Dans cette étude, les adolescents de 13 et 14 ans perçoivent plus fréquemment leurs parents comme étant démocratiques ou autoritaires, alors que chez les 15-16 ans, le style permissif est le plus répandu.

Dans la présente étude, on constate aussi que les jeunes évaluant leur beau-père comme démocratique étaient plus jeunes au début de la recomposition ($M = 7,5$ ans) que ceux ayant un beau-père qu'ils jugent soutenant ($M = 10,3$ ans). Cependant, ces différences ne sont pas statistiquement significatives. Ces résultats permettent tout de même de formuler l'hypothèse que les beaux-pères ont davantage tendance, avec le temps, à endosser un rôle « parental » en étant à la fois à l'écoute et chaleureux avec l'enfant mais aussi en assumant des fonctions de contrôle lorsque ce dernier est plus jeune au moment de la recomposition. Tant sur le plan clinique que sur le plan scientifique, on a souvent fait état que le fait de s'engager auprès des enfants de son partenaire, sans toutefois vouloir exercer de contrôle, particulièrement dans les premiers temps d'une recomposition, contribuait à l'adaptation des jeunes et au bien-être général des familles recomposées (Crosbie-Burnett & Giles-Sims, 1994; Saint-Jacques & Parent, 2002).

Aucune différence significative n'a été observée entre le temps écoulé depuis le début de la recomposition familiale et le style parental du beau-père en contrôlant l'âge du jeune au début de cette recomposition. Sur le plan descriptif, on constate tout de même certaines tendances qui suggèrent que durant les premières années de la recomposition, le beau-père est sensible aux besoins des enfants de sa partenaire, tout en ne s'impliquant pas ou peu dans la sphère du contrôle. Par la suite, le beau-père semble perçu par les jeunes comme plus impliqué dans les aspects de contrôle, certains délaissant le soutien affectif offert aux jeunes. Enfin, c'est parmi les recompositions les plus anciennes que l'on retrouve les beaux-pères désengagés. Bien que ces différences ne soient pas statistiquement significatives, elles vont dans le sens des conclusions de Hetherington et Stanley-Hagan (1999) qui ont observé que la majorité des beaux-pères ont tendance à se montrer moins chaleureux au fil des ans et à diminuer leur engagement auprès des enfants de leur partenaire, ce qui semble c.-indiqué, puisque moins d'implication et de chaleur sont associées à une adaptation plus faible du jeune (Bray, 1999). La situation observée ici est plus diversifiée, suggérant que plusieurs beaux-pères demeurent impliqués auprès des jeunes. Il est permis d'émettre l'hypothèse que cette transformation des rôles beaux-parentaux s'explique par une plus grande institutionnalisation de ces familles se manifestant par une légitimation et une valorisation du rôle de beau-père. D'ailleurs, Saint-Jacques (2000) et Saint-Jacques, Drapeau, Cloutier et Lépine (2003) ont montré qu'une majorité de jeunes entretiennent des relations positives avec leur beau-père et sont heureux de son implication auprès d'eux.

Le niveau d'adaptation des jeunes de cet échantillon est associé au style parental du beau-père tel que perçu par le jeune. Cette association est plus importante du côté des problèmes de comportement extériorisés qu'intériorisés. On constate, en effet, que plus le jeune perçoit son beau-père comme exerçant un style parental autoritaire, plus la probabilité que ce jeune présente des problèmes de comportement intériorisés est élevée. Par ailleurs, plus un beau-père opte, aux yeux du jeune, pour un style permissif ou démocratique, plus la probabilité est faible que ce dernier présente des problèmes de comportement extériorisés. Inversement, plus le

beau-père est perçu comme optant pour un style autoritaire, plus la probabilité que le jeune présente des problèmes de comportement extériorisés est élevée. Plusieurs auteurs ont montré que les styles parentaux des beaux-pères focalisant surtout sur le contrôle sont moins appropriés dans les familles recomposées dans l'établissement d'une relation avec les enfants du partenaire, du moins au début de la relation et particulièrement auprès d'adolescents (Crosbie-Burnett & Giles-Sims, 1994). De plus, nos résultats corroborent ceux d'études menées antérieurement, dans le domaine de la recomposition familiale et plus largement, auprès des familles qui soulignent que le style parental démocratique est lié à une bonne adaptation de l'enfant (Claes, 2004; Hetherington & Stanley-Hagan, 1999; Shucksmith et al., 1995).

On remarque aussi qu'en ne subdivisant pas le style permissif selon le niveau de chaleur compris dans la relation, ce style se révèle positif au même titre que le style démocratique sur le plan des problèmes de comportement extériorisés. Ce constat rejoint les observations de Nicholson et al. (2002) et de Crosbie-Burnett et Giles-Sims (1994) qui ont noté des liens entre le niveau d'adaptation des jeunes de familles recomposées et le fait d'être élevé par des parents chaleureux. Dans l'étude de Nicholson et al. (2002), la dimension du contrôle n'a pas d'influence sur l'adaptation des jeunes. À leur avis, l'âge moyen de leurs répondants explique ces résultats ($M = 18,5$ ans). Rappelons que le quart des jeunes rencontrés dans la présente étude sont âgés de 16 ans et plus. Il est permis de penser qu'un niveau plus faible de contrôle de la part du beau-père est une réponse adaptée au niveau d'autonomie et de maturité d'une partie des jeunes de cet échantillon.

En terminant, rappelons que les données obtenues ont montré que la perception des styles parentaux du beau-père variait peu dans l'intervalle de temps examiné, soit une période de 12 mois. Ce constat peut s'expliquer par la durée moyenne des recompositions familiales étudiées ($M = 6,25$ ans). Sachant que les familles recomposées mettent en moyenne de 4 à 7 ans (Papernow, 1993) pour traverser les étapes développementales qui marquent leur parcours, on peut émettre l'hypothèse que le style parental du beau-père s'est stabilisé après 6 ans et est moins susceptible de se modifier.

Au sujet des limites de cette étude, il faut insister sur la taille restreinte de l'échantillon et sur la nature du devis qui ne permet pas d'établir l'antériorité de l'une ou l'autre des variables. Bien que comportant une perspective longitudinale, le manque de variation entre les deux temps de mesure n'a pas permis d'évaluer si le style parental du beau-père a une influence sur les problèmes de comportement du jeune ou si, à l'inverse, les beaux-pères réagissent aux difficultés comportementales des jeunes en adoptant un style parental plus contrôlant ou en démissionnant. Dans les recherches futures, il conviendra aussi de documenter les influences mutuelles entre ces deux dimensions, sachant que les comportements difficiles des jeunes peuvent perturber le fonctionnement des familles, tout comme les difficultés des parents, notamment sur le plan de l'exercice de leur rôle, peuvent aussi affecter le comportement des jeunes. Dans la même lignée, il faut rappeler que dans cette étude, ni le style parental de la mère ni celui du père n'a été mesuré, alors que les styles parentaux de ces personnes agissent en complémentarité vis-à-vis du développement du jeune. À ce sujet, Steinberg (2001) souligne que dans 75 % des cas, les deux parents ont le même style parental, reflet probable d'un partage de certaines valeurs et d'une influence réciproque. Il serait intéressant

d'examiner ce qu'il en est dans les couples recomposés. Par ailleurs, les résultats obtenus dans cette étude s'appuient sur des instruments développés au départ pour traiter de la situation des parents. Il serait intéressant que leur administration à d'autres types de figures parentales fasse l'objet d'une validation.

Cette étude repose sur les perceptions qu'ont les jeunes du style parental de leur beau-père et de leurs problèmes de comportement, ce qui peut augmenter artificiellement les relations entre ces deux variables (Claes, 2004). A contrario, toutefois, les adolescents sont reconnus comme des observateurs fiables des styles parentaux (Steinberg, 2001) et mieux positionnés que les observateurs extérieurs pour évaluer leurs problèmes de comportement intériorisés (Achenbach, 1991). Dans une précédente étude réalisée auprès de 120 adolescents de familles recomposées (Saint-Jacques et al., 2003), aucune différence statistiquement significative n'a été notée entre l'évaluation que font les parents des problèmes de comportement de leur jeune et de la qualité de la communication que le jeune entretient avec son beau-parent et celle auto-rapportée par les adolescents. Des recherches montrent que la perception des comportements des beaux-parents ou du fonctionnement de la famille sont des facteurs de prédiction plus puissants de l'adaptation de jeunes que les comportements objectifs soulevant l'importance de la réceptivité de l'enfant aux comportements initiés par les beaux-parents (Brown, Green & Druckman, 1990; Fine, Donnelly & Voydanoff, 1991).

Enfin, il importe de souligner que l'échantillon de jeunes recrutés ici fait preuve d'un niveau de problèmes de comportement plus faible que ce que l'on observe habituellement chez les jeunes de ce type de familles. Il s'agit donc de résultats qui traitent de la réalité des jeunes de familles recomposées qui vont particulièrement bien.

De nombreux beaux-parents sont des adultes significatifs aux yeux des jeunes avec qui ils partagent leur vie. La manière dont ces adultes jouent leur rôle a un impact sur leur développement et il importe de poursuivre les recherches de manière à mieux cerner cette question dans les familles recomposées. En effet, si l'étude des styles parentaux est une thématique de recherche très développée auprès des familles biparentales intactes, la recension des écrits n'a fait ressortir que très peu d'études empiriques menées sur cette question dans les familles impliquant un beau-parent, nous obligeant à examiner des travaux parfois anciens qui ne reflètent peut-être plus aussi justement la réalité de l'exercice du rôle de beau-père actuellement. Par ailleurs, il n'est pas rare que les recherches traitent du style parental des deux parents comme s'il s'agissait d'une seule et même dimension ne permettant pas de distinguer ce qui est spécifique au parent et au beau-parent. En outre, les travaux de Nicholson et al. (2002) ayant montré que la présence d'un adulte démocratique diminue les risques de problèmes d'adaptation de moitié, il importe, dans les recherches futures, d'examiner l'impact des styles du beau-parent dans les familles recomposées en examinant aussi ceux des deux parents (soit le parent gardien et le parent non gardien). Il s'agit là de trois acteurs familiaux qui sont réputés agir sur le développement des jeunes de familles recomposées. Cet examen pourrait se centrer sur les combinaisons associées à une adaptation positive des jeunes de même qu'à soupeser l'impact du style parental de chacun de ces adultes, la recherche de Haberstroh, Hayslip, et Essandoh (1998) ayant laissé entendre que le style parental du beau-père pourrait avoir plus d'impact que celui des parents selon le genre de l'enfant-cible.

Abstract

Several studies have shown the importance of the stepfather-stepchild relationship in the successful adaptation of young people to stepfamilies. Indeed, when there is a good affective relationship between a stepfather and stepchild, there is a lower risk of the stepchild having problems. Though it is known that the quality of this relationship has an impact, there is still a great deal of uncertainty about the best way for stepfathers to fulfill their role. This article examines how the stepfather's parenting style influences the externalised and internalised behaviour problems of young people in stepfamilies. The data were obtained from interviews with 104 adolescents (63.5 % girls; 36.5 % boys) who answered the *Youth Self-Report* (Achenbach, 1991), the *Parental Authority Questionnaire* (Buri, 1991), and the *Child Parental Acceptance-Rejection Questionnaire* (Rohner, 1984). The results show that the majority of young people saw their stepfather as being involved in their upbringing. More than a third of the sample considered that their stepfather was authoritarian, and another third saw him as authoritative. The young people's level of adaptation was associated with the stepfather's parenting style. Young people who saw their stepfather as being authoritative or warm particularly benefited from the relationship.

Keywords: family recomposition, parental style, father-in-law, behavior problems, teenager

Références

- Achenbach, T. M. (1991). *Manual for the youth self-report and 1991 Profile*. Burlington, VT : University of Vermont, Department of Psychiatry.
- Amato, P. R. (1994). Father-child relations, mother-child relations, and offspring psychological well-being in early adulthood. *Journal of Marriage and the Family*, 56, 1031-1042.
- Amato, P. R. & Rivera, F. (1999). Paternal involvement and children's behaviour problems. *Journal of Marriage and the Family*, 61, 375-384.
- Baumrind, D. (1967). Child care practices anteceding three patterns of preschool behavior. *Genetic Psychology Monographs*, 75, 43-88.
- Baumrind, D. (1968). Authoritarian vs. authoritative parental control. *Adolescence*, 3, 255-272.
- Baumrind, D. (1971). Current patterns of parental authority. *Developmental Psychology*, 4, 1-103.
- Baumrind, D. (1991). Parenting styles and adolescent development. Dans R. M. Lerner, A. C. Petersen & J. Brooks-Gunn (Éds.), *Encyclopedia of adolescence* (pp. 746-758). New York : Garland Publishing.
- Bray, J. H. (1999). From marriage to remarriage and beyond: Findings from the developmental issues in Stepfamilies Research Project. Dans E. M. Hetherington (Éd.), *Coping with divorce, single parenting and remarriage: A risk and resiliency perspective* (pp. 253-272). New Jersey : Erlbaum.
- Brown, A. C., Green, R. J. & Druckman, J. (1990). A comparison of stepfamilies with and without child-focused problems. *American Journal of Orthopsychiatry*, 60, 556-566.
- Buri, J. R. (1991). Parental Authority Questionnaire. *Journal of Personality Assessment*, 51, 110-119.
- Claes, M. (2004). Les relations entre parents et adolescents : Un bref bilan des travaux actuels. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 33, 205-226.
- Cloutier, R. (1996). *Psychologie de l'adolescence*. Boucherville, Québec, Canada : Gaëtan Morin.
- Crosbie-Burnett, M. & Giles-Sims, J. (1994). Adolescent adjustment and stepparenting styles. *Family Relations*, 43, 394-399.

- Deslandes, R. (1996). *Collaboration entre l'école et les familles : Influence du style parental et de la participation parentale sur la réussite scolaire au secondaire*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada.
- Doyle, K. W., Wolchik, S. A. & Dawson-McClure, S. (2002). Development of the stepfamily events profile. *Journal of Family Psychology, 16*, 128–143.
- Dubowitz, H., Black, M. M., Cox, C. E., Kerr, M. A., Litrownik, A. J., Radhakrishna, A., et al. (2001). Father involvement and children's functioning at age 6 years: A multisite study. *Child Maltreatment, 6*, 300–309.
- Dunn, J., Davies, L. C., O'Connor, T. G. & Sturgess, W. (2000). Parents' and partners' life course and family experiences: Links with parent-child relationships in different family settings. *Journal of Family Psychology, 15*, 272–287.
- Fine, M. A., Coleman, M. & Ganong, L. H. (1998). Consistency in perceptions of the step-parent role among step-parents, parents and stepchildren. *Journal of Social and Personal Relationships, 15*, 810–828.
- Fine, M. A., Donnelly, B. W. & Voydanoff, P. (1991). The relationship between adolescents' perceptions of their family lives and their adjustment in stepfather families. *Journal of Adolescent Research, 6*, 423–436.
- Ganong, L. H. & Coleman, M. (1994). *Remarried family relationships*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Haberstroh, C., Hayslip, B. Jr. & Essandoh, P. (1998). The relationship between stepdaughters' self-esteem and perceived parenting behaviour. *Journal of Divorce and Remarriage, 29*, 161–175.
- Hetherington, E. M. (1993). An overview of the Virginia Longitudinal Study of Divorce and Remarriage with a focus on early adolescence. *Journal of Family Psychology, 7*, 39–56.
- Hetherington, E. M., Clingempeel, W. G., Anderson, E. R., Deal, J. E., Stanley-Hagan, M., Hollier, E. A., et al. (1992). Coping with marital transitions: A family systems perspective. *Monographs of the Society for Research in Child Development, 57*(2/3, Serial No. 227).
- Hetherington, E. M. & Jodl, K. M. (1994). Stepfamilies as settings for child development. Dans A. Booth & J. Dunn (Éds.), *Stepfamilies: Who benefits ? Who does not ?* (pp. 55–79). Hillsdale, NJ : Erlbaum.
- Hetherington, E. M. & Stanley-Hagan, M. (1999). Stepfamilies. Dans M. E. Lamb (Éd.), *Parenting and child development in « nontraditionnal » families* (pp. 137–159). Mahawh, NJ : Erlbaum.
- Hofferth, S. L. & Anderson, K. G. (2003). Are all dads equal ? Biology versus marriage as a basis for paternal investment. *Journal of Marriage and the Family, 65*, 213–232.
- Institut de la statistique du Québec. (1998). *Enquête sociale et de santé 1998*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Institut de la statistique du Québec. (2004). Extrait du site web de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le 10 avril 2005 : <http://www.stat.gouv.qc.ca>
- Keselman, H. J., Algina, J. & Kowalchuk, R. K. (2001). The analysis of repeated measures designs: A review. *British Journal of Mathematical and Statistical Psychology, 54*, 1–20.
- Lamborn, S. D., Mounts, N. S., Steinberg, L. & Dornbusch, S. M. (1991). Patterns of competence and adjustment among adolescents from authoritative, authoritarian, indulgent, and neglectful families. *Child Development, 62*, 1049–1065.
- Maccoby, E. E. & Martin, J. A. (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child interaction. Dans P. H. Mussen (Éd.), *Handbook of child psychology, vol. 4*, (pp. 1–101). New York : Wiley & Sons.
- Marsiglio, W. (2004). When stepfathers claim stepchildren: A conceptual analysis. *Journal of Marriage and Family, 66*, 22–39.
- Moskowitz, D. S. & Schwarz, J. C. (1982). Validity comparison of behavior counts and ratings by knowledgeable informants. *Journal of Personality and Social Psychology, 42*, 518–528.
- Nicholson, J. M., Phillips, M. E., Peterson, C. C. & Battistutta, D. (2002). Relationship between the parenting styles of biological parents and stepparents and the adjustment of young adult stepchildren. *Journal of Divorce and Remarriage, 36*, 57–76.
- Ouellet, F. & Saint-Jacques, M.-C. (2000). Les techniques d'échantillonnage. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques & D. Turcotte (Éds.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 71–90). Boucherville, Québec, Canada : Gaëtan Morin.
- Papernow, P. (1993). *Becoming a stepfamily: Patterns of development in remarried families*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Rohner, R. P. (1984). *Handbook for the study of parental acceptance and rejection*. Storrs, CT : University of Connecticut Center for the Study of Parental Acceptance and Rejection.
- Saint-Jacques, M.-C. (2000). *L'ajustement des adolescents et des adolescentes dans les familles recomposées : Étude des processus familiaux et des représentations des jeunes*. Québec : Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Cloutier, R. & Lépine, R. (2005). Adolescence et reconstitution familiale. Quels sont les facteurs qui distinguent les jeunes qui vont bien de ceux qui vont mal ? *Revue divorce et séparation, 2*, 131–150.
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Cloutier, R., Lépine, R., avec la collaboration de Deleury-Beaudoin, S., Genest-Dufault, S., et al. (2003). *Lecture écologique de l'adaptation des adolescentes et des adolescents de familles recomposées : La parole aux jeunes, aux parents et aux beaux-parents*. Québec : Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque, Université Laval.
- Saint-Jacques, M.-C. & Parent, C. (2002). *La famille recomposée. Une famille composée sur un air différent*. Montréal : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Saint-Jacques, M.-C., Poulin, A., Robitaille, C. & Poulin, I. (2004). L'adaptation des enfants et des adolescents de familles recomposées. Dans M.-C. Saint-Jacques, S. Drapeau & D. Turcotte (Éds.), *Séparation, monoparentalité et reconstitution familiale : Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (pp. 65–98). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Shucksmith, J., Hendry, L. B. & Glendinning, A. (1995). Models of parenting: Implications for adolescent well-being within different types of family contexts. *Journal of Adolescence, 18*, 253–270.
- Smetana, J. G., Campione-Barr, N. & Metzger, A. (2005). Adolescent development in interpersonal and societal contexts. *Annual Review of Psychology, 57*, 255–284.
- Soucy, N. (1996). *Relations entre le style parental et les attitudes, perceptions et comportements scolaires d'élèves du secondaire*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, Canada.
- Steinberg, L. (2001). We know somethings: Parent and adolescent relationship in retrospect and prospect. *Journal of Research on Adolescence, 11*, 1–19.
- Visher, E. B. & Visher, J. S. (1988). *Old loyalties, new ties: Therapeutic strategies with stepfamilies*. Philadelphia : Brunner/Mazel.
- White, L. & Gilbreth, J. G. (2001). When children have two fathers: Effects of relationships with stepfathers and noncustodial fathers on adolescent outcomes. *Journal of Marriage and Family, 63*, 155–167.

Reçu le 24 janvier 2007

Révisé le 24 janvier 2007

Accepté le 30 juillet 2008 ■